



Commission européenne – Departments: Énergie – À la une

## **les énergies renouvelables en Europe**

*Bruxelles, 18 mars 2020*

Les énergies renouvelables désignent l'ensemble de l'énergie produite à partir des ressources naturelles de la Terre, telles que la lumière du soleil, le vent, les ressources en eau (cours d'eau, marées et vagues), la chaleur de la surface de la Terre ou la biomasse. Le processus par lequel ces ressources renouvelables sont converties en énergie présente un bilan neutre du point de vue des émissions de gaz à effet de serre; c'est pourquoi les énergies renouvelables sont également qualifiées d'«énergies propres».

Elles peuvent être utilisées pour produire directement de l'électricité ou de la chaleur pour nos maisons et nos industries. Elles peuvent également être utilisées pour produire du biogaz dans la production de chaleur ou d'électricité, et pour les biocarburants dans le secteur des transports.

Les énergies renouvelables jouent un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs de l'Union européenne en matière d'énergie et de climat. Non seulement elles sont abondamment disponibles au sein de l'Union, mais elles sont également compétitives par rapport aux combustibles fossiles. Elles peuvent ainsi contribuer à réduire le coût de nos systèmes énergétiques et la dépendance de l'Union à l'égard des combustibles fossiles importés. Elles sont également susceptibles de fournir une série de nouveaux emplois, de créer de nouvelles perspectives industrielles et de contribuer à la croissance économique.

### **Les progrès des énergies renouvelables au fil du temps**

---

La technologie des énergies renouvelables n'est pas nouvelle: elle est solidement ancrée en Europe.

En 1991 déjà, le Danemark a installé le premier parc éolien en mer: «Vindby», qui comportait 11 éoliennes. La même année, l'Allemagne a été le premier pays d'Europe à introduire un «tarif de rachat» pour les énergies renouvelables: un mécanisme destiné à accélérer les investissements dans la technologie des énergies renouvelables.

En 2000, l'Europe représentait plus de 70 % de l'ensemble de l'énergie éolienne produite dans le monde et 20 % des installations solaires photovoltaïques mondiales. C'est aussi

en 2000 qu'a vu le jour le premier parc éolien à grande échelle au monde: «Horns Rev» également situé au Danemark. Il utilisait de nombreuses technologies qui sont devenues par la suite des normes industrielles pour l'énergie éolienne en mer.

L'Europe est également devenue le plus grand marché du photovoltaïque solaire: elle représentait plus de 70 % du marché en 2008. Au cours de la même année, le parc photovoltaïque d'Olmedilla (Espagne), une centrale électrique photovoltaïque d'une puissance de 60 mégawatts — la plus grande au monde — a produit suffisamment d'énergie solaire pour alimenter 40 000 logements.

Étant donné que le reste du monde utilise et produit de plus en plus d'énergies renouvelables, l'Europe a continué de jouer son rôle de précurseur. Depuis juillet 2019, le Portugal détient le record mondial du plus faible coût d'un parc solaire photovoltaïque.

Dans l'ensemble de l'Union, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie a augmenté ces dernières années, passant de 9,6 % en 2004 à 18,9 % en 2018. Les cinq États membres de l'Union européenne dont la plus grande part de l'énergie provient de sources d'énergie renouvelables sont la Suède, la Finlande, la Lettonie, le Danemark et l'Autriche (selon les [données d'Eurostat pour 2018](#)).

En outre, d'après les dernières [fiches statistiques sur l'énergie](#) de l'UE, les énergies renouvelables constituent actuellement la première source de production d'électricité dans l'Union.

## **Législation de l'UE en matière d'énergies renouvelables**

---

L'Union européenne a été une pionnière en matière d'énergies renouvelables et elle a déployé des efforts considérables, sur le plan législatif, pour mieux intégrer les sources d'énergie renouvelables dans les systèmes énergétiques européens. En s'efforçant de prendre le leadership mondial dans le domaine des énergies renouvelables, l'Union a montré clairement la voie à suivre pour les autres acteurs.

Lors de son adoption, la directive sur les énergies renouvelables (2009/28/CE), fixant des objectifs nationaux pour les États membres, a été considérée comme novatrice. Aujourd'hui, 173 pays dans le monde se sont fixé de tels objectifs.

La directive de 2009 a été révisée en décembre 2018 et adoptée dans le cadre du [paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»](#). Elle fixe un nouvel objectif contraignant

d'au moins 32 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, assorti d'une clause en vue d'une éventuelle révision à la hausse d'ici à 2023.

Encore plus ambitieuse, l'initiative du [«pacte vert pour l'Europe»](#) définit, dans tous les domaines d'action, un certain nombre d'initiatives visant à rendre l'UE climatiquement neutre d'ici à 2050. Associées à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables constituent un pilier énergétique fondamental qui nous aidera à atteindre cet objectif ambitieux. Dans le cadre de ces efforts, la Commission européenne présentera de nouvelles mesures visant à adapter tous les secteurs de notre système énergétique au progrès technologique. Cette initiative dite d'«intégration intelligente des secteurs» contribuera à la mise en place du futur système énergétique européen.

Plus tard dans l'année, la Commission lancera également une nouvelle stratégie destinée à stimuler l'énergie éolienne en mer. Cette stratégie portera sur les possibilités et les défis du secteur, l'impact sur les réseaux et marchés de l'énergie, la gestion de l'espace maritime et la dimension industrielle de l'énergie éolienne en mer. En outre, la législation de l'Union en matière d'énergies renouvelables fera l'objet d'un réexamen et, le cas échéant, d'une révision d'ici à juin 2021.

## **Bénéfices pour les citoyens et pénétration sur le marché**

---

L'Union européenne est aujourd'hui un précurseur en matière d'énergies renouvelables; elle a pris des mesures importantes pour accélérer leur pénétration sur le marché. Des politiques ambitieuses, accompagnées de projets de recherche et d'innovation et d'investissements substantiels, ont contribué à créer une base industrielle solide. Ces initiatives ont permis de faciliter l'accès à certaines technologies des énergies renouvelables et de réduire leur coût pour les citoyens de l'Union.

Les panneaux solaires et les éoliennes font désormais partie du quotidien dans toute l'Union, en grande partie grâce à une activité accrue sur le marché. Ainsi, le coût de production de l'énergie solaire a diminué de 75 % entre 2009 et 2018, tandis qu'en 2014, l'énergie éolienne terrestre est devenue moins chère que le charbon, le gaz et le nucléaire.

En 2019, la production d'électricité à partir des énergies éolienne et solaire dans l'Union européenne a pour la première fois dépassé celle à partir de charbon, ce qui signifie qu'elles sont devenues compétitives, voire moins chères que les combustibles fossiles dans la plupart des cas.

Les technologies étant devenues plus accessibles, les citoyens jouissent également d'une plus grande liberté de choix. Le paquet «Une énergie propre pour tous les Européens» et la refonte de la directive sur les énergies renouvelables permettent aux citoyens de former plus facilement des «communautés énergétiques», mais aussi de produire, stocker et vendre leur propre énergie renouvelable.

La croissance des énergies renouvelables devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. La montée en puissance de l'énergie solaire, par exemple, sera principalement favorisée par l'augmentation de l'autoconsommation et du nombre d'installations de panneaux solaires sur les toits. Il s'agit d'un avantage concurrentiel pour l'Union, qui va contribuer à stimuler la croissance économique et à créer des emplois: le secteur du solaire photovoltaïque, qui représentait 81 000 emplois à temps plein en 2016, devrait fournir près de 175 000 emplois à temps plein en 2021, et entre 200 000 et 300 000 emplois en 2030, d'après les estimations.

Pour en savoir plus: [https://ec.europa.eu/energy/topics/renewable-energy\\_en](https://ec.europa.eu/energy/topics/renewable-energy_en)